



Réunion d'informations ZSCE

Plan de Lutte contre les Algues Vertes Contrat territorial des Baies de la Lieue de Grève et du Douron

Plestin-les-Grèves - 1er décembre 2022



Sommaire

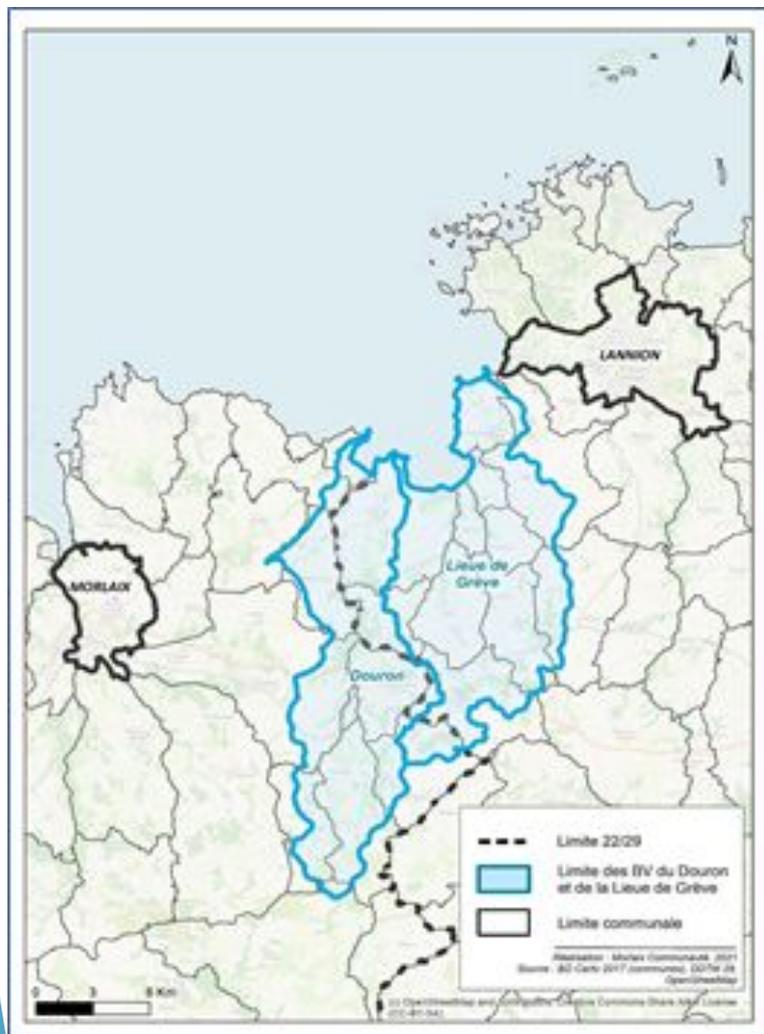
1/ Contexte sur les territoires de la Lieue de Grève et du Douron

2/ Objectifs

3/ Principales actions du programme



1/ Contexte sur les territoires de la Lieue de Grève et du Douron



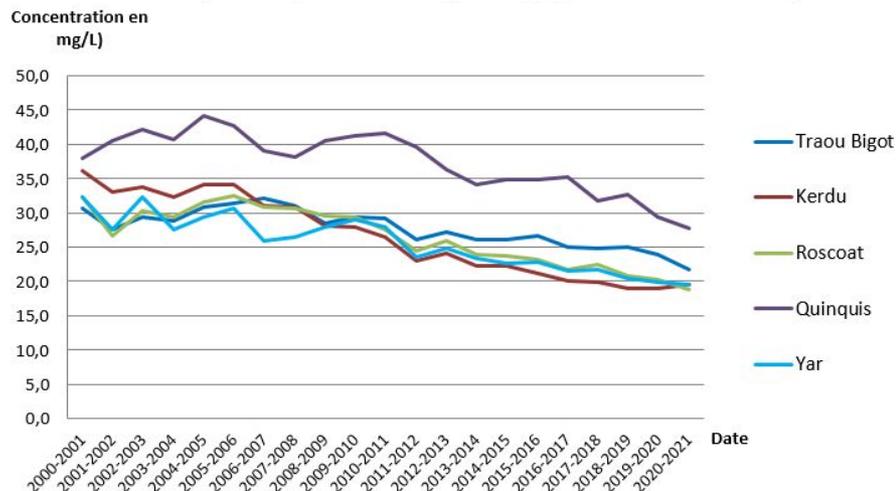
Exploitations sur les 2 BV	Douron	Lieue de Grève
Nombre d'exploitations (RPG2019) ayant plus de 3ha sur le bassin versant	157 exploitations	139 exploitations
SAU totale (ha)	6070	6290

Bilan des surfaces engagées dans le PLAV 2	
Lieue de Grève	5418 Ha soit 83 % de la SAU rattachée à LTC 74 % des exploitations
Douron	3855 ha soit 72 % de la SAU rattachée à Morlaix Communauté 58 % des exploitations

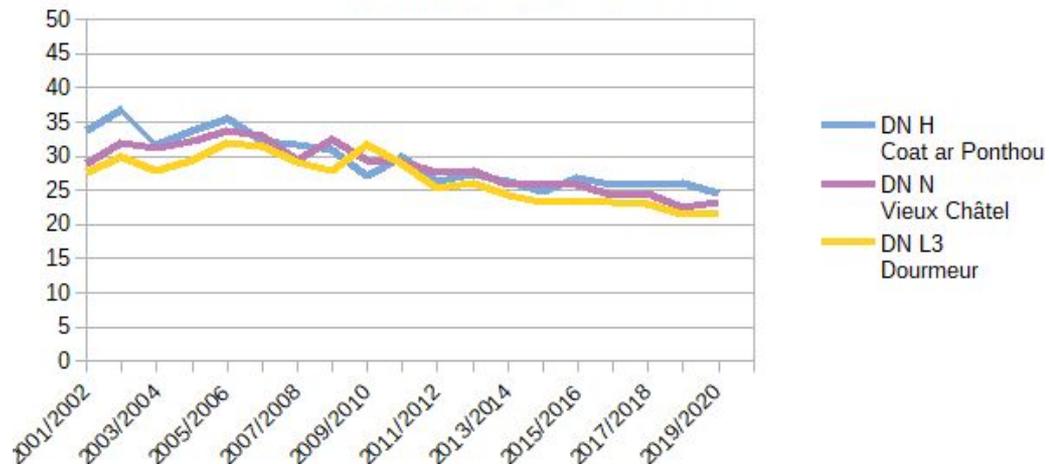
1/ Contexte sur les territoires de la Lieue de Grève et du Douron

> EVOLUTION DES CONCENTRATIONS EN NITRATES DANS LES COURS D'EAU

Concentration aux exutoires des cours d'eau de la Lieue de Grève par année hydrologique de 2000 à 2021



Evolution des concentrations moyennes en nitrates sur le Douron et le Dourmeur de 2001 à 2021

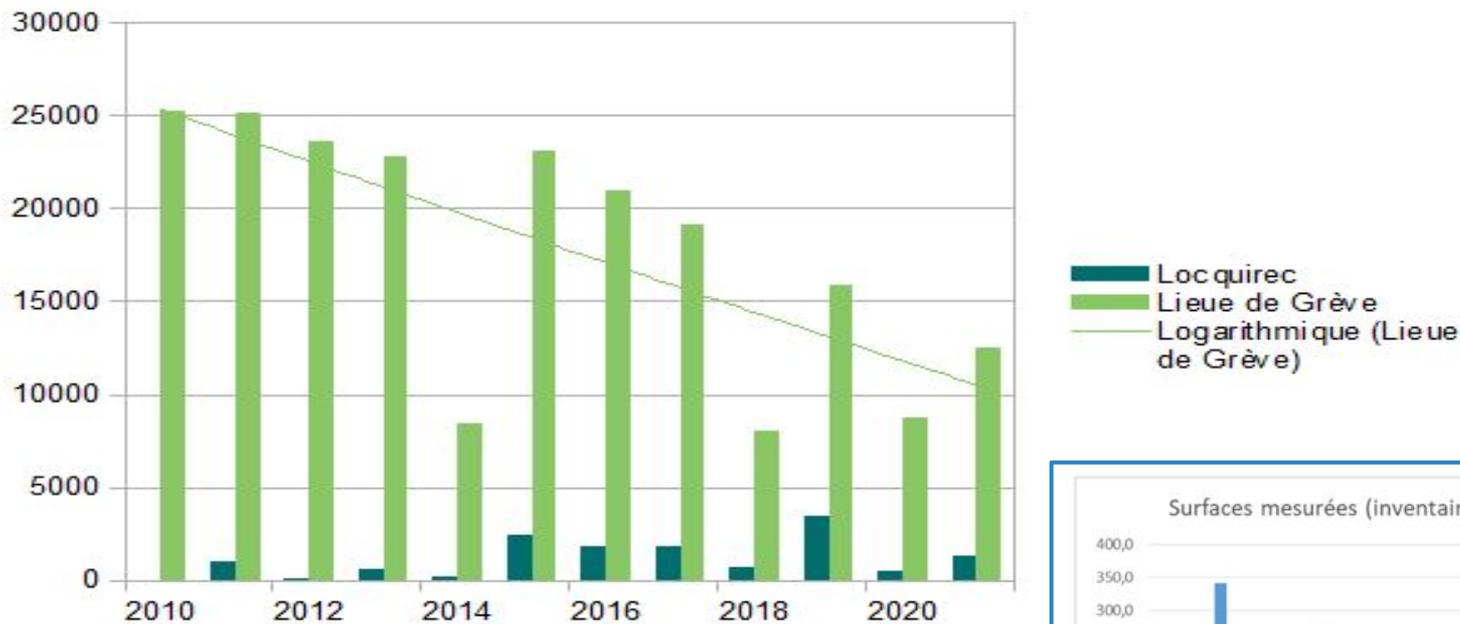


Qualité de l'eau dans les cours d'eau (Nitrates) 2020-2021	Q90 (en mg/l)	Concentration moyenne (en mg/l)
Douron	28,6	22,7
Lieue de Grève		
Yar (contrib =60%)	26	19.6
Roscoat (contrib = 27%)	22	18.8
Kerdu (contrib = 9 %)	26	19.5
Quinquis (contrib =3 %)	35	27.8
Traou Bigot (contrib = 1 %)	27	21.7

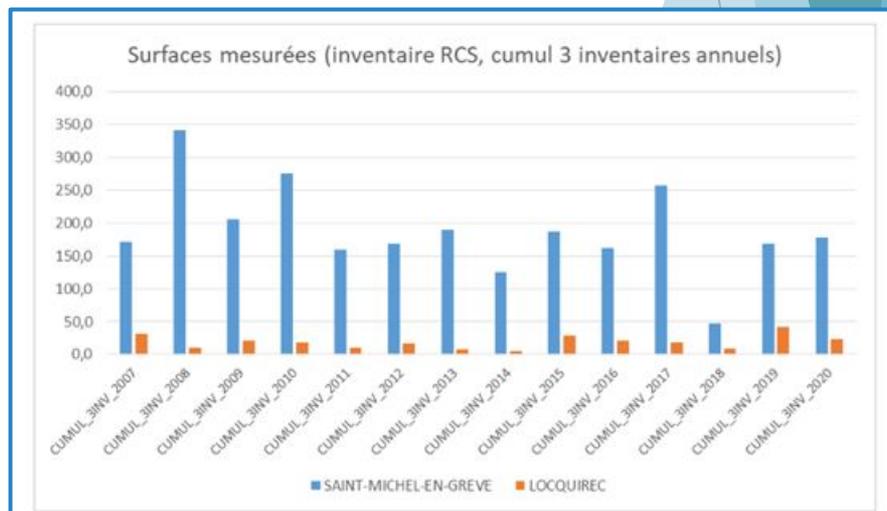
1/ Contexte sur les territoires de la Lieue de Grève et du Douaron

> BAISSÉ DES VOLUMES D'ALGUES VERTES RAMASSÉES ET ÉCHOUÉES

Evolution des volumes d'algues ramassées depuis 2010 sur la baie de la Lieue de Grève et l'anse de Locquirec



Graphique : surfaces en ulves (ha) sur les trois inventaires annuels du RCS pour les 2 sites représentant le plus de surface « Saint Michel en Grève » et « Locquirec » (seuls les dépôts d'ulves sont intégrés ici, algues vertes filamenteuses non digitalisées) (source : CEVA)



1/ Contexte sur les territoires de la Lieue de Grève et du Douron



La construction du **programme d'action du PLAV3** s'est nourrie des **conclusions/recommandations de la Cour des comptes** qui **souligne les résultats obtenus lors des deux premiers plans notamment grâce à**

- la concertation menée de longue date
- la mobilisation des acteurs qui n'a pas faibli
- un projet cohérent qui est à poursuivre en particulier à travers les MAEC et la boucle vertueuse

Extraits du rapport de la Cour des comptes 2021 :

Cahier territorial Lieue de Grève :

“Le bassin versant de la Lieue de Grève a déployé dès le début des années 2000 des actions afin de réduire l’empreinte agricole sur la qualité de l’eau (...). Ce projet cohérent autour des changements de système, bien que plus exigeant pour les exploitations engagées, a suscité une adhésion forte qui n’a, contrairement aux autres bassins algues vertes, pas connu d’affaiblissement entre les deux Plav. Le taux d’engagement élevé des agriculteurs – de l’ordre de 80 % de la SAU depuis le début des années 2000 – est un facteur d’efficacité important des actions conduites...”. « La continuité des actions au-delà du PLAV en cours est d’autant plus souhaitable que le projet repose sur des changements de système s’inscrivant dans le temps long »

Cahier territorial Douron :

“La démarche des Plav bénéficie d’une forte implication du porteur de projet, qui s’est donné les moyens de mettre en place et d’entretenir des relations étroites avec les agriculteurs engagés dans la démarche”

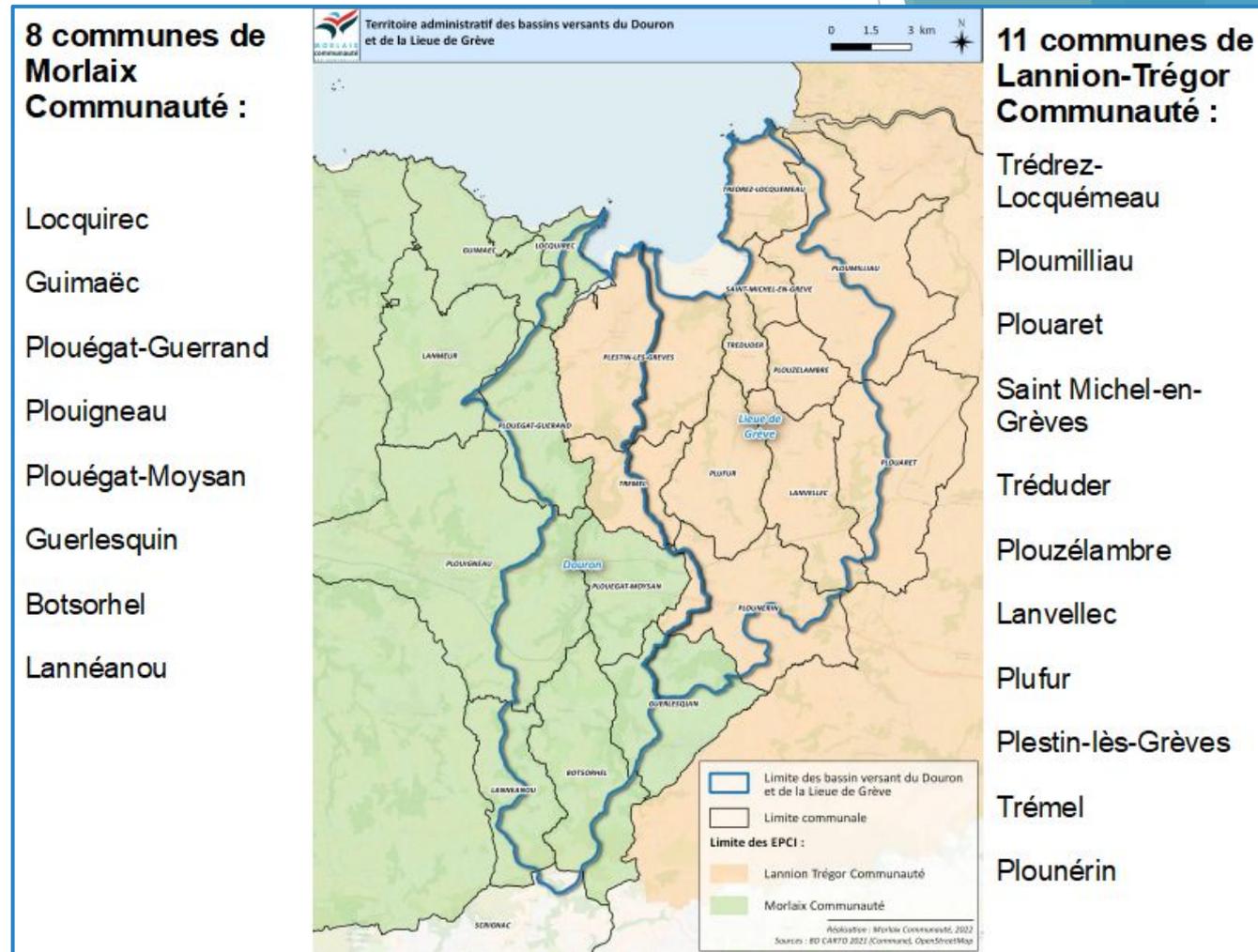
En dépit d’une capacité restreinte des porteurs de projet à influencer sur le contexte global dans lequel s’inscrivent les contrats territoriaux (outils d’accompagnement, foncier, économie agricole...) l’objectif de limitation significative de la prolifération des algues vertes paraît atteignable.

1) Contexte sur les territoires de la Lieue de Grève et du Douron

> UNE VOLONTÉ DE SYNERGIE ENTRE LES BAIES DU DOURON ET DE LA LIEUE DE GRÈVE

Le projet 2022-2024 est co-porté politiquement par **Lannion - Trégor Communauté** et **Morlaix Communauté**, sa mise en œuvre est de la **responsabilité de chaque EPCI** qui assure le portage technique et administratif du programme d'actions sur son territoire.

11 communes du territoire de Lannion - Trégor Communauté et 8 communes du territoire de Morlaix Communauté sont concernées par les actions du plan algues vertes Douron - Lieue de Grève et de la ZSCE.



2) Objectifs du PLAV3

> LES OBJECTIFS DE QUALITÉ D'EAU



		Objectif 2021	Objectif 2027
SAGE BAIE DE LANNION		Atteinte des 20 mg/l de nitrates dans les 5 cours d'eau	Division par 2 de la biomasse algale échouée sur la baie
SAGE LEON-TREGOR		25 mg/l de nitrates Douron (en Q 90)	20 mg/l de nitrates Douron (en Q90)

Afin de suivre au mieux les évolutions de la qualité de l'eau sur leurs territoires, les deux baies s'engagent à suivre les indicateurs suivants :

- les flux printaniers (selon une période qui reste à définir),**
- les concentrations moyennes en nitrates (mg/l),**
- la concentration en quantile 90.**

3) Principales actions du programme

> ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

- ❖ DIAGNOSTIC AGRO-ENVIRONNEMENTAL
- ❖ ACCOMPAGNEMENT AGRONOMIQUE À LA GESTION DE L'AZOTE
- ❖ ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE À LA GESTION DE L'INTERCULTURE À L'AUTOMNE
- ❖ ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DU SYSTÈME FOURRAGER ET DE LA GESTION DE L'HERBE
- ❖ ACCOMPAGNEMENT POUR UNE ÉVOLUTION DU SYSTÈME D'EXPLOITATION

LISTE DES STRUCTURES AGRÉÉES (EN DATE DU 29 NOVEMBRE) : CRAB, INNOVAL, ALTÉOR ENVIRONNEMENT, CER FRANCE, LE GOUESSANT, EUREDEN, CEDAPA, GAB22, GAB29...

> AIDES AUX INVESTISSEMENTS MATÉRIELS ET BÂTIMENTS

Dispositifs	Plafond	Taux de base	Investissements éligibles
Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles de la Région Bretagne (411a, 411b, 412...)	65 000€	25%	<ul style="list-style-type: none">- matériel lié à l'herbe- désherbage mécanique- épandage de précision...
Appel à projet spécifique algues vertes DRAAF	80 000€	40%	<ul style="list-style-type: none">- séchoir du foin en grange- porc sur paille- boviducs et chemins d'accès au pâturage

3) Principales actions du programme

> BOUCLE_VERTUEUSE

- POURSUITE DU DISPOSITIF ET INTÉGRATION DU PRINCIPE DE SUBSTITUTION À LA ZSCE
- MAINTIEN DU CALCUL ANNUEL DE L'ENVELOPPE
- SIMPLIFICATION DES MODALITÉS DE GESTION ADMINISTRATIVE :
 - INTÉGRATION DES CHANTIERS COLLECTIFS DANS L'ARRÊTÉ BOUCLE VERTUEUSE
 - POSSIBILITÉ D'INTÉGRER PLUSIEURS PRESTATIONS SUR LE MÊME CERTIFICAT DE CHANTIER ET LA MÊME FACTURE
 - MONTANT DE LA SUBVENTION = PLAFOND

- INTÉGRATION DE NOUVELLES PRESTATIONS (EN COURS DE VALIDATION)

+ Ajustement des montants/unités de subvention des prestations déjà existantes



ÉDITION 2021

Agir contre les **algues vertes** en Bretagne

BOUCLE VERTUEUSE PLAV

CHÉQUIER

MORLAIX communauté
REG. MONTRÉALÉZ

Lannion-Trégor
COMMUNAUTÉ
Lannion-Trégor-Kumuniezh

Bassins Versants
de la
Lieue de Grève

Valable jusqu'à la fin du Plan de Lutte contre les Algues Vertes 2*
* sous réserve de la publication des arrêtés.

Credits photos : D. Fakh, Morlaix Communauté, 2019

3) Principales actions du programme

> BOUCLE_VERTUEUSE

❖ 15 ETA - 3 CUMA - 2 SERVICES DE REMPLACEMENT



Thèmes	Prestations	Montant
Fumier / Lisier	Epandage de précision Le tas de fumier doit déjà être au champ	65€/ha ou 65€/heure pour le fumier 100€/ha pour le lisier
	Epandage de lisier par enfouissement sur pâture <i>Du 1er février au 30 septembre. respecter 30m3/ha</i>	150€/ha ou 150€/heure
	Retourneur d'andain de fumier (compostage)	270€/heure
	Epandage précoce de fumier sur maïs <i>Entre le 15 janvier et au plus tard avant le 10 avril. Nécessite un épandeur équipé de télégonflage</i>	65€/heure
Zones sensibles	Entretien mécanique sous clôture	55€/heure à l'épareuse ou broyeur 80€/heure à la débroussailleuse
	Fauche en zone humide avec du matériel spécifique	300€/heure
Pairie	Sur-semis de prairies et autres prestations (en cours de validation)	65€/ha
Céréales	Pilotage de la fertilisation assistée par satellite sur cultures d'hiver	35€/ha
Maïs / Betterave	Binage du maïs et de la betterave	50€/ha
Bocage	Entretien optimisé du bocage à la tronçonneuse	A valider
Remplacement	Remplacement	200€/jour

3) Principales actions du programme

> MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

- MAEC "ALGUES VERTES"

ENGAGEMENT DES TERRES ARABLES

Niveau	Principales obligations du cahier des charges	Montant
1 - Equilibre de la fertilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de retour d'une même culture 2 années consécutives - Limitation de la pression en azote minéral <i>maxi</i> (à définir) - Respect d'un seuil <i>mini</i> SAMO/SPE (à définir) - Respect d'un reliquat entrée hiver (REH) <i>maxi</i> (à définir) 	152€/ha/an
2 - Limitation des herbicides	<ul style="list-style-type: none"> - Respect d'un IFT herbicide maxi 	248€/ha/an
3 - Arrêt des herbicides	<ul style="list-style-type: none"> - Atteindre zéro herbicide à partir de l'année 3 	343€/ha/an

- MAEC "HERBIVORES"

ENGAGEMENT À L'EXPLOITATION (TERRES ARABLES ET PRAIRIES PERMANENTES)

Niveau	Ratios maïs/SFP- herbe/SAU	Principales obligations du cahier des charges	Montant (Plafond)
1 - Inférieur	23% - 60%	<ul style="list-style-type: none"> - Chargement inférieur à 1,8 UGB/ha SFP - Concentrés limités à 800kg/UGB bovin - Réduction des herbicides - Réduction de la fertilisation 	121€/ha/an (8000€)
2 - Moyen	18%- 70%		177€/ha/an (10000€)
3 - Supérieur	10% - 75%		233€/ha/an (12000€)

3) Principales actions du programme

> MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

❖ MAEC "ENTRETIEN DES ZONES HUMIDES"

- CHARGEMENT MAXIMAL ANNUEL ET SUR UNE PÉRIODE HIVERNALE (À DÉFINIR)
- INTERDICTION DE LA FERTILISATION AZOTÉE
- PAS DE CHAULAGE

150€/HA/AN ET 201€/HA/AN SI 50% DE LA SURFACE EST PÂTURÉE

❖ MAEC "ENTRETIEN DES HAIES"

- ÉTABLIR UN PLAN DE GESTION
- 1 TAILLE EN 5 ANS SUR LES 2 CÔTÉS AVEC DES OUTILS RÉALISANT UNE COUPE FRANCHE (TRONÇONNEUSE, ELAGUEUSE SUR PERCHE, SECATEUR, SCIE...)

0,8€/HA/ML

❖ MAEC "REMISE EN HERBE DES MILIEUX HUMIDES"

- ÉTABLIR UN PLAN DE GESTION
- 1 TAILLE EN 5 ANS SUR LES 2 CÔTÉS AVEC DES OUTILS RÉALISANT UNE COUPE FRANCHE (TRONÇONNEUSE, ELAGUEUSE SUR PERCHE, SECATEUR, SCIE...)

0,8€/HA/ML

3) Principales actions du programme

> COMMUNICATION

- ORGANISATION EN 2023-2024 D'UNE EXPO PHOTOS DE PORTRAITS D'AGRICULTEURS POUR TÉMOIGNER DE LEUR ENGAGEMENT ET VALORISER LES ACTIONS RÉALISÉES :
- BULLETINS D'INFORMATION AGRICOLE
 - MORLAIX COMMUNAUTÉ : 2 BULLETINS / AN
 - LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ : 6 À 8 BULLETINS/AN
- COMMUNICATION VIA LES SITES INTERNETS ET RÉSEAUX SOCIAUX DES COLLECTIVITÉS



Joël Blaize, Président de l'EPAB et les élus du Comité syndical de l'EPAB, ont le plaisir de vous convier au vernissage de l'exposition photo

L'agriculture eau quotidien

Le samedi 3 juillet à 11h00

au village des Plomarc'h à Douarnenez

Le vernissage se déroulera en présence des agriculteurs et agricultrices qui ont participé au projet ainsi que de l'ethno-photographe Amelia Veitch qui a réalisé les portraits exposés.

Merci de confirmer votre présence avant le 24 juin au 06.47.38.01.99 ou pole.prevention@epab.fr

Exposition proposée du 19 au 26 septembre 2021 dans le cadre de la 1^{ère} édition du Festival Foto de Douarnenez

Exemple de l'expo photo organisé par l'EPAB

3) Principales actions du programme

> FONCIER

- POURSUITE DE L'ANIMATION DES ÉCHANGES AMIABLES
- POSSIBILITÉ DE MISE EN RÉSERVE FONCIÈRE DES TERRES
- ANIMATION SUR LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS
- MÊME INTERLOCUTEUR POUR LES 2 EPCI À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

> BOCAGE

POURSUITE DU DISPOSITIF BREIZH BOCAGE POUR ACCOMPAGNER LA RECONSTITUTION ET L'ENTRETIEN DES TALUS ET HAIES

> FILIÈRES COURTES

OBJECTIF DE VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX À TRAVERS :

- PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE LTC "DES CHAMPS À L'ASSIETTE EN LANNION-TREGOR"
- ABATTOIR COMMUNAUTAIRE DU TRÉGOR À PLOUNEVEZ-MOEDEC

MERCI DE VOTRE ATTENTION

QUESTIONS ?

